

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 29, numéro 3, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703925ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703925ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1998). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 29(3), 704–712. <https://doi.org/10.7202/703925ar>

II – Les relations internationales du Québec

(avril à juin 1998)

A — Aperçu général

Le « printemps américain » des relations internationales du Québec qui se déroulait en ce deuxième trimestre de 1998 culminait avec le séjour aux États-Unis du Premier ministre québécois. Si cette visite permettait de réaliser une expérience inédite de promotion du Québec auprès de son principal partenaire économique, les activités internationales du gouvernement québécois ne se limitaient pas, ce trimestre, à son seul voisin du Sud. Plusieurs ministres se rendaient à l'étranger vers des destinations aussi variées que le Zimbabwe et l'Afrique du Sud pour le ministre des Relations internationales, la Russie pour le ministre des Ressources naturelles, le Costa Rica pour le vice-premier ministre et l'Australie pour le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce.

Par ailleurs, deux annonces, dont il faudra suivre les retombées, étaient faites ce trimestre. Le Président de l'Assemblée nationale du Québec déposait en juin la toute première politique québécoise concernant les relations parlementaires internationales tandis que le ministre des Relations internationales annonçait la tenue en 1999 d'un « printemps français », une initiative présentée comme un précédent dans les annales des relations franco-québécoises.

B — Les relations internationales québécoises

a) Bilan et perspectives du Québec sur la scène internationale

À l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Relations internationales devant la commission des institutions, le ministre Sylvain Simard dressait en mai un bilan des activités internationales du Québec au cours de la dernière année. La tenue du Sommet francophone, la réalisation de la plus importante mission commerciale québécoise en Chine, les activités entourant le « printemps américain », le renforcement des relations avec l'Amérique latine, l'Europe et l'Afrique ont tous été des exemples cités par le ministre et dont il s'est servi pour qualifier l'année écoulée « d'année internationale diversifiée »¹. On retiendra parmi les autres faits saillants de 1997 : l'organisation de plus de 150 missions et visites, une extension du réseau des représentations à l'étranger à 33 villes, la création d'un poste de représentant auprès de la presse internationale à Toronto et la mise sur pied de la Direction des affaires métropolitaines et des événements internationaux.

Quant aux projets prévus pour l'année 1998-1999, le ministre annonçait, outre la tenue d'un « printemps français », la création d'un centre de recherche multidisciplinaire sur les États-Unis. L'aide à l'action humanitaire internationale demeure également encore une priorité pour la prochaine année et le ministre annonçait dans les jours suivants le financement d'un projet

1. Ministère des Relations internationales, *Discours et Communiqué*, 7 mai 1998.

d'alphabétisation en Haïti. Au total, le Secrétariat à l'aide internationale a accordé, depuis sa création en mars 1997, son soutien à 52 projets principalement réalisés en Afrique francophone et en Amérique latine et plus de \$3 millions de dollars y ont été consacrés².

b) les relations parlementaires internationales

Dans un document intitulé « La démocratie parlementaire à l'ère de la mondialisation », le Président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau, proposait le 17 juin de doter cette institution d'une politique détaillée de relations parlementaires internationales³. Reconnaisant que la mondialisation de l'économie, de la culture et de la politique a une incidence directe sur le travail des parlementaires, la politique proposée met en évidence quatre éléments de la spécificité de l'institution et des relations internationales : le pluralisme politique, l'accès privilégié aux décideurs politiques, la crédibilité des parlementaires sur les questions d'éthique et l'existence d'un réseau de relations privilégiées. Cette nouvelle politique s'appuie d'ailleurs sur la longue expertise de l'Assemblée nationale développée grâce à sa participation au sein d'organisations interparlementaires multiples pour élargir ses relations internationales actuelles à des contacts avec des membres des corps diplomatiques et consulaires, des organisations internationales non gouvernementales et des personnalités étrangères de premier plan. Quatre objectifs seront ainsi poursuivis : 1) le renforcement de l'efficacité de l'institution, 2) l'amélioration de sa position stratégique internationale, 3) l'accroissement de son rayonnement international et 4) la participation à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité. Les députés étudieront les éléments de cette politique dès leur retour en Chambre cet automne.

Des autres activités parlementaires internationales du trimestre, on retiendra le séjour en Haïti de M. Charbonneau qui s'est notamment traduit par la création d'une commission interparlementaire Québec-Haïti⁴ et la venue au Québec d'une vingtaine de parlementaires américains intéressés par les questions énergétiques, environnementales et les affaires autochtones⁵. Enfin, une centaine de parlementaires des Amériques se réunissaient à Puerto Rico pour assurer le suivi de la Conférence des parlementaires des Amériques qui s'était tenue à Québec en septembre 1997. Ils ont alors décidé d'établir le secrétariat permanent de la Conférence dans la capitale québécoise et d'institutionnaliser ce processus de consultation⁶.

2. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 juin 1998 (3 communiqués).

3. Assemblée nationale du Québec, *La démocratie parlementaire à l'ère de la mondialisation; éléments d'une politique de relations parlementaires internationales de l'Assemblée nationale du Québec*, 1998, 78 p.; *Le Devoir*, 29 juin 1998, p. A4 et 1^{er} juin 1998, p. A4.

4. *Le Devoir*, 9-10 mai 1998, p. A7.

5. Assemblée nationale, *Communiqué*, 2 juin 1998.

6. Ministère des Relations internationales, *Revue de l'actualité*, juin 1998.

C — Les politiques commerciales

La ministre déléguée aux Mines et aux Terres, Mme Denise Carrier-Perreault, s'est déclarée satisfaite en mai de la décision du gouvernement canadien de déposer, après plus d'un an d'efforts diplomatiques, une plainte devant l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dans le dossier du bannissement de l'amiante par la France. La ministre a dit toutefois regretter que la décision d'Ottawa n'ait pas été prise plus tôt, une action plus rapide aurait pu permettre d'éviter, selon elle, le bannissement de ce produit par la Belgique et la décision du Conseil de l'Europe de préconiser une interdiction à l'échelle européenne⁷. Rappelons que le Canada et le Québec contestent les rapports scientifiques qui ont conduit à l'adoption de ces deux décisions.

D — Les politiques d'immigration

Dans le cadre de l'étude en commission parlementaire des crédits de son ministère, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, M. André Boisclair, rendait publiques les données disponibles concernant l'immigration au Québec en 1997⁸. On apprenait alors que la province québécoise a accueilli l'an dernier 27 300 immigrants qui se répartissent de la façon suivante :

- 42 % d'immigrants indépendants
- 30 % d'immigrants de la catégorie famille et
- 28 % de réfugiés politiques.

C'est la France qui, cette année encore, constitue le principal bassin de recrutement avec 1978 nouveaux immigrants, suivie des ex-républiques de l'Union soviétique (1758), de la Chine (1730), des pays de l'ex-Yougoslavie (1560) et de l'Algérie (1463). Du nombre global d'immigrants, le Québec a accueilli en 1997, 7662 réfugiés pour 10 082 demandes de revendications, ce qui représente une diminution de 18,9 % par rapport à 1996. Quant au choix des immigrants comme lieu de résidence, la tendance se confirmait encore cette année alors que 72,9 % des ressortissants interrogés indiquaient leur intention de s'établir dans l'île de Montréal.

E — Le Québec et la Francophonie

Le Canada, le Nouveau-Brunswick et le Québec signaient le 15 mai une entente relative à l'organisation et au financement du VIII^e Sommet de la Francophonie qui aura lieu en septembre 1999 à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Cette entente reprend pour l'essentiel l'esprit et la lettre de celle

7. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqué*, 28 mai 1998 et 24 avril 1998; *La Presse*, 25 avril 1998, cité par *l'Argus*, 25 avril 1998, pp. A28-A29.

8. Cabinet du Ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, *Communiqué*, 28 avril 1998; *La Presse*, 29 avril 1998, cité par *l'Argus*, 29 avril 1998, pp. A6-A7.

qui avait été conclue dans le cadre du 11^e Sommet francophone tenu à Québec en 1987. En vertu de cet arrangement similaire, le gouvernement québécois sera membre du Comité d'organisation du Sommet de Moncton et apportera une contribution financière de \$500 000. Le ministre québécois des Relations internationales et ministre de la Francophonie, M. Sylvain Simard, s'est déclaré satisfait de voir, après les difficultés rencontrées pendant le dernier trimestre, la préparation de ce sommet s'engager sous « d'excellents auspices »⁹.

F — Le Québec et les États-Unis

Ce trimestre, le Premier ministre Bouchard pilotait aux États-Unis une mission économique de « type nouveau » puisque l'objectif premier de cette activité n'est pas d'aller « à la chasse aux contrats » mais plutôt de faire « la promotion du Québec, de ses forces économiques, de la qualité de sa production, de ses atouts comme lieu d'investissement » et d'expliquer « la différence linguistique et culturelle québécoise » et « le caractère tolérant et ouvert de la société québécoise »¹⁰. À la soixantaine d'entrepreneurs, de représentants syndicaux et de responsables d'organisations gouvernementales qui l'accompagnaient, M. Bouchard confiait la tâche d'être des ambassadeurs, de modifier les fausses perceptions et de livrer un message positif sur le climat propice aux affaires qui prévaut au Québec.

Durant cette mission qui l'amena, du 17 au 22 mai, à Boston, Atlanta, Chicago et Philadelphie, M. Bouchard a rencontré les gouverneurs du Massachusetts, de l'Illinois et de la Pennsylvanie et eu des rencontres privées avec plus de quarante dirigeants d'entreprises de haut niveau¹¹. Au total, la délégation québécoise a rencontré plus de 1500 décideurs, investisseurs et journalistes américains et répondu à leurs interrogations qui ont surtout porté sur la situation linguistique et le débat sur la souveraineté au Québec. Sa mission terminée, M. Bouchard en dressait un bilan positif en expliquant qu'elle avait permis d'expliquer la réalité économique d'un Québec moderne tout en modifiant les « fausses perceptions du Québec trop souvent véhiculées »¹².

9. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 15 mai 1998 et Ministère des Relations internationales, *Discours*, 15 mai 1998.

10. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 11 mai 1998 ; voir aussi *Le Journal de Québec*, 23 avril 1998, cité par *l'Argus*, 23 avril 1998, pp. A3-A4.

11. *La Presse*, 12 mai 1998, cité par *l'Argus*, 12 mai 1998, p. A5 ; *Le Devoir*, 19 mai 1998, p. A3 ; *The Globe and Mail*, 19 mai 1998, p. A4 ; *La Presse*, 23 mai 1998, p. B7 et p. B9.

12. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 mai 1998 ; *The Globe and Mail*, 23 mai 1998, p. A4 ; *Le Devoir*, 23 mai 1998, p. A6.

G — Le Québec et l'espace européen

1 — La France

Le Secrétaire d'État français à la Santé, M. Bernard Kouchner, était de passage au Québec le 5 mai où il a notamment rencontré la ministre québécoise déléguée aux Mines et aux Terres, Mme Denise Carrier-Perreault. Tous deux ont fait le point sur le dossier de l'amiante sans pour autant faire évoluer leurs positions respectives. Ainsi, tout en laissant le dialogue ouvert, la France maintiendra sa politique de bannissement tandis que le Québec poursuivra ses efforts pour faire reconnaître la légitimité scientifique de sa politique d'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile¹³. M. Kouchner s'est également entretenu avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jean Rochon, pour dresser un bilan de la coopération franco-québécoise dans le domaine de la santé à la suite de l'entente conclue en mars 1997¹⁴.

Par ailleurs, la visite au Québec du Premier ministre français, M. Lionel Jospin, initialement prévue en juillet était reportée à une date encore non déterminée à la fin du trimestre¹⁵.

2 — La Roumanie

Dans le cadre d'une tournée canadienne, le Président de la Roumanie, M. Emil Constantinescu, était de passage au Québec, les 27 et 28 mai. Il a eu un entretien avec le Premier ministre Bouchard, plusieurs membres du cabinet, des parlementaires ainsi que des représentants de la communauté roumaine de Montréal. Les échanges ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt mutuel, la Roumanie étant membre de la Francophonie depuis 1993 et le Québec étant le premier partenaire commercial de la Roumanie au Canada¹⁶.

3 — La Russie

La mission commerciale en Russie dirigée à la fin de mois de mai par le ministre des Ressources naturelles et ministre des Régions, M. Guy Chrevrette, débouchait sur la signature d'ententes représentant un potentiel de plus de \$1 milliard de dollars en retombées économiques dans les secteurs énergétique, pharmaceutique et forestier. Une rencontre avec le ministre de la Construction de la région de Moscou a également confirmé le désir des deux gouvernements de signer une entente pour la rénovation d'immeubles à logements tandis qu'un entretien avec le gouverneur de l'Oblast de Vologda s'est conclu par la signature d'un document qui pave la voie à une entente

13. Cabinet de la ministre déléguée aux Mines et aux Terres, *Communiqué*, 5 mai 1998 ; *Le Droit*, 6 mai 1998, cité par *l'Argus*, 8 mai 1998, p. A26.

14. *Lettre du Québec*, vol. 11, n° 5, juin 1998, p. 3.

15. *Le Devoir*, 23 avril 1998, p. A6 et 10 juin 1998, p. A2.

16. Cabinet du Ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 27 mai 1998.

formelle de coopération. Le gouverneur de cette région visitera d'ailleurs le Québec à l'automne.

Le ministre Chevrette s'est par la suite rendu à Kazan en République autonome du Tatarstan. Six ententes commerciales entre entreprises québécoises et tatares ont été signées de même qu'un protocole d'intention qui sera officialisé lors de la visite dans quelques mois du président du Tatarstan au Québec. Ce protocole identifie des secteurs prioritaires de coopération (construction, pharmaceutique, aéronautique...) et un groupe de travail conjoint sera créé pour étudier les possibilités d'établir un fonds d'investissement destiné aux entreprises œuvrant dans les secteurs d'activités retenus¹⁷.

H — Le Québec et l'Amérique latine

1 – Le Costa Rica et l'Amérique centrale

Invité, le 8 mai, aux cérémonies d'investiture du nouveau président du Costa Rica, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, profitait de son passage dans ce pays pour diriger une mission commerciale et institutionnelle de deux jours¹⁸. Durant ce bref séjour, M. Landry a appuyé les efforts des entreprises québécoises pour l'obtention de contrats dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement. Des discussions sur les suites à donner aux décisions prises lors de la Conférence parlementaire des Amériques ont aussi été tenues alors que la possibilité d'établir une représentation commerciale du Québec pour desservir le Costa Rica et d'autres pays d'Amérique centrale a été longuement évoquée.

Parallèlement à la mission de M. Landry, l'adjoint parlementaire du ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Gilles Baril, pilotait une mission commerciale au Honduras et au Nicaragua afin d'explorer les possibilités d'affaires dans les domaines de la construction, de la géomatique, de l'environnement et de l'alimentaire.

2 – Le Mexique

Le Premier ministre du Québec confirmait le 24 avril qu'il dirigera une mission commerciale en Amérique latine en novembre prochain. Les date et contenu de cette nouvelle mission « d'Équipe Québec » restent à déterminer mais le Mexique devrait constituer l'une des principales étapes¹⁹. La 8^e session du Groupe de travail Québec-Mexique qui se tenait à Mexico en juin se penchait notamment sur cette question²⁰.

17. Ministère des Ressources naturelles, *Communiqués*, 27 et 29 mai 1998.

18. Cabinet du Vice-premier ministre, *Communiqué*, 6 et 8 mai 1998.

19. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 avril 1998.

20. *La Presse*, 7 juin 1998, cité par *l'Argus*, 8 juin 1998, pp. A29-A30.

D'autre part, la ministre déléguée aux Mines et aux Terres, Mme Denise Carrier-Perreault, effectuait ce trimestre une autre mission spécialisée dans le secteur de la géomatique au Mexique. Elle se rendait du 20 au 24 avril à Mexico et Chihuahua pour explorer de nouvelles avenues de coopération dans ce domaine et signa une lettre d'intention concernant le transfert de technologie en géomatique minière²¹. La ministre a également accepté de prolonger de quelques jours le contrat de location d'un avion citerne CL-415 que le gouvernement mexicain a utilisé pour combattre d'importants feux de forêts qui faisaient alors rage sur son territoire.

I — Le Québec et l'Afrique

À la tête d'une délégation de gens d'affaires et de représentants institutionnels, le ministre des Relations internationales effectuait une mission commerciale au Zimbabwe et en Afrique du Sud du 22 avril au 4 mai²². Suivant un itinéraire qui l'amena à Harare, Johannesburg, Pretoria, Durban et Le Cap, M. Simard a rencontré trois premiers ministres et une dizaine de ministres sud-africains ainsi que le Président du Zimbabwe et sept de ses ministres. Outre ces rencontres, la mission de M. Simard a également été ponctuée par la signature d'ententes de partenariat et de transferts technologiques. Au Zimbabwe, la coopération en matière d'éducation et de formation professionnelle et le renforcement des liens économiques dans les secteurs de la santé, du tourisme, de la foresterie et du traitement de l'eau ont fait l'objet de discussions avancées qui ont, ou devraient, déboucher sur des projets conjoints. Le gouvernement du Zimbabwe s'est également engagé à nommer rapidement un consul à Montréal et a réaffirmé son souhait de voir l'Entente de coopération scientifique et technique concernant la gestion d'activités dans le secteur minier signée sous peu.

En Afrique du Sud, le ministre Simard a participé au premier salon africain de l'aéronautique et rencontré la Chambre de commerce de Johannesburg devant laquelle il fit la promotion des produits et services québécois. M. Simard a réitéré le désir du Québec de voir l'Afrique du Sud ouvrir un bureau commercial à Montréal et signer une entente en matière de sécurité et de géoinformation dans le secteur minier. La tenue de plusieurs missions économiques sud-africaines au Québec d'ici la fin de l'année a également été annoncée tandis que plusieurs membres de la délégation québécoise confirmaient leur retour dans la région prochainement.

J — Le Québec et l'Australie

M. Roger Bertrand, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, accompagnait en Australie pendant une dizaine de jours au cours du mois de

21. Cabinet de la Ministre déléguée aux Mines et aux Terres, *Communiqué*, 16 et 24 avril 1998.

22. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 22 avril 1998, 28 avril 1998 et 4 mai 1998; *Le Devoir*, 2-3 mai 1998, p. C4.

mai une délégation de gens d'affaires de la Côte-Nord spécialisée dans les technologies minières. Dans les trois villes visitées, Sydney, Melbourne et Whyala, M. Bertrand a eu des entretiens avec plusieurs décideurs des secteurs privés et publics afin de favoriser les alliances stratégiques entre les entreprises québécoises et australiennes²³.

K — Chronologie thématique*

Nouveau chef au Parti libéral

30 avril :

Deux mois après la démission de M. Daniel Johnson, M. Jean Charest prend officiellement la direction du principal parti d'opposition au Québec. M Charest ne siégeant pas encore à l'Assemblée nationale, c'est Mme Monique Gagnon-Tremblay, qui assume par intérim la responsabilité de Chef de l'Opposition (*Le Devoir*, 14 mai 1998, p. A6).

Séjour en Europe du ministre Landry

mi- mai :

Dans le cadre d'une tournée qui l'amène à Londres, Zurich et Paris, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, rencontre des groupes d'investisseurs afin de leur expliquer les grandes lignes du budget provincial qu'il a déposé le 31 mars dernier (*Lettre du Québec*, vol. 11, n° 5, juin 1998, p. 3).

Reconnaissance d'OING

26 mai :

Le ministre des Relations internationales procède à la signature d'accords de reconnaissance de cinq organisations internationales non gouvernementales (OING). Il s'agit de la Société internationale d'évaluation des technologies de la santé, de l'Inter-Société des Arts électroniques, du Conseil international du Film pour l'enfance et la jeunesse, du Groupe international de recherche d'emploi et du Conseil international de coopération et de développement de l'hydrogène (Cabinet du Ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 26 mai 1998).

La Déclaration universelle des droits de l'homme.

27 mai :

Une motion est déposée à l'Assemblée nationale afin de souligner le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et appuyer la campagne mondiale d'Amnistie internationale (Cabinet du Ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 27 mai 1998).

23. Cabinet du Ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, *Communiqué*, 8 mai 1998.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Monaco

15 juin :

Le vice-premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, accueille le Prince Albert de Monaco de passage à Montréal. Les deux hommes discutent de sujets touchant la Francophonie et d'une entente permettant des échanges de stages entre jeunes Monégasques et Québécois (*Le Devoir*, 16 juin 1998, p. A3).

La rencontre internationale sur la politique culturelle

29 et 30 juin :

Le gouvernement canadien est l'hôte à Ottawa d'une rencontre internationale sur la politique culturelle qui réunit les ministres responsables de la Culture de 22 pays. N'ayant pas obtenu un statut comparable à celui accordé au Québec lors de conférences intergouvernementales comme celles du Sommet francophone, la ministre québécoise de la Culture, Mme Louise Beaudoin, décline l'invitation de faire partie de la délégation canadienne (*Le Devoir*, 30 juin 1998, p. A9).